

# PROCEDURE DE SELECTION DES COLLECTIFS PAR LA COMMISSION NATIONALE DE SELECTION

## **POINT 1. SELECTION DES COLLECTIFS DE PREPARATION TOUTES CATEGORIES D'AGE CONFONDUES ;**

Cette sélection pour les athlètes hors pôles, est mise en place dans le cadre du calendrier national et international, de même que dans les stages nationaux de détection organisés par la DTN, et les entraîneurs nationaux des catégories d'âge concernées.

**Les collectifs et les programmes de préparation** sont à consulter sur le site de la fédération française de **Karaté rubrique DTN**, en fonction des compétitions internationales de référence des collectifs qui en découlent.

Ces collectifs sont proposés au DTN, par le DEF, et par les entraîneurs nationaux des catégories d'âge concernées, **suivant différents critères :**

- Etre Vainqueur ou Finaliste d'une compétition Nationale de Référence inscrite au calendrier fédéral et ayant valeur d'épreuve de sélection pour la Commission Nationale de sélection, (lorsque la concurrence le nécessite, ou l'impose dans certaines catégories de poids H/F, les demi-finalistes peuvent éventuellement être convoqués à un stage de sélection, voir à une compétition rentrant dans les critères de sélection pour les collectifs, tels que :
- Les résultats aux compétitions de référence en France ou hors France s'inscrivant dans la préparation du collectif pressenti,
- Les mises en opposition arbitrées, lors de Tests matchs en stage national. (Si le calendrier ne donne pas d'autres choix au staff national)
- Les statistiques concernant le parcours des athlètes dans les compétitions de référence (style victoire / défaite / points marqués.....)

## **CRITERES SUPPLEMENTAIRES DONNANT DROIT A UNE SELECTION PAR CATEGORIE D'AGE DANS LES COLLECTIFS DE PREPARATION :**

➤ **Prise en compte du Parcours sportif (détection) et du palmarès national et/ou international de l'athlète pour une éventuelle sélection.**

➤ **Prise en compte de l'engagement personnel** de l'athlète dans son projet sportif et de son comportement en stage, son écoute, et son positionnement dans le collectif.

Pour les athlètes appartenant à un Pole France, prendre en compte la compatibilité d'une sélection avec la réussite du double projet, (notamment dans les périodes cruciales d'examens).

➤ **Evaluation des athlètes du collectif en fonction des objectifs à atteindre à court, moyen ou long terme.** Evaluation objective des entraîneurs : physique, tactique, technique, psychologique.